Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-262200538-20260929-DEL2026_09_07-DE

Guingamp
Gwengamp

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUINGAMP
Réunion du MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 23 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Madame Peggy CORBEL, Vice-présidente du CCAS, le mardi 29 septembre 2026 à 18 h00 à l'hôtel de Ville, 1 place du Champ au Roy, Guingamp.
Nombre de membres en exercice : Dix-sept
Quorum requis : Neuf

Membres présents : Madame Peggy CORBEL, Monsieur Houssain AATACH, Madame Armelle LE BLEIZ, Madame Isabelle TISSIER, Madame Christine LALANDE, Monsieur Ronan BLEJEAN, Monsieur Gérard GOASDOUE, Madame Anne-Marie GUILLOU, Madame Catherine DUFLOT et Monsieur François LEDUC.

Membres excusés : Monsieur Philippe LE GOFF, ayant donné pouvoir à Madame Peggy CORBEL, Madame Myriam SANZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Houssain AATACH, Monsieur Alain FESSELIER, ayant donné pouvoir à Monsieur François LEDUC, Madame Marie-Claire LE GOFF, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Marie GUILLOU, Monsieur Gaël ROBLIN, Madame Vanessa LE BRIS et Madame Sylvie THEPAUT.

Secrétaire de séance : Madame Laëtitia QUERE, Directrice du CCAS

ont assisté à la séance :
Madame Estelle GALERY, gestionnaire financière,
Monsieur Stéphane VIENNE, coordinateur du Centre Ti Menoz,
Madame Anne LE FLOUR, adjointe administrative,
Madame Laëtitia GEFFROY, directrice des ressources humaines - ville de Guingamp pour les questions relatives aux ressources humaines.

DEL2026-09-07 : Budget annexe EHPAD – EPRD modificatif n° 2

Le total des charges autorisées par le Conseil Départemental s'élève à **1 876 173.27** € pour la section hébergement. La dotation soins pour l'année 2026 s'élève à **1 657 634.56 €** et pour la partie entretien à l'autonomie pour l'année 2026 s'élève à **370 763.88 €.**

Il est proposé de modifier le compte de résultat prévisionnel en :
- augmentant les produits de tarification de 26 713.51 € suite à la réception de la notification définitive de l'ARS
- augmentant les dépenses afférentes à l'exploitation correspondant à la régularisation annuelle de la facture d'Eau, et aux dépenses d'alimentation.
- augmentant les dépenses afférentes à la structure correspondant à la demande d'admission en non valeurs des créances irrécouvrables reçue par le comptable du SGC de Guingamp.

Pour rappel, le montant du déficit prévisionnel voté en mars 2026 était de 363 278.12 €. Avec ces modifications, le déficit prévisionnel s'établit à 322 810.56 €.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-262200538-20260929-DEL2026_09_07-DE

Compte de résultat prévisionnel					
Charges			Produits		
Ligne d'imputation	Intitulé	Montant	Ligne d'imputation	Intitulé	Montant
011	**Dépenses afférentes à l'exploitation**	**22870.00 €**	**017**	**Groupe 1 Produits de la tarification**	**26 713.51 €**
60611	Eaux	+ 7870.00 €	735111	Dotation soins	+ 26 713.51 €
6063	Alimentation	+ 15 000.00 €			
016	**Dépenses afférentes à la structure**	**3 784.24 €**			
6541	Admission en non-valeur	+ 3784.24 €			
Total DM 2		+ 26 654.24 €	**Total DM 2**		+ 26 713.51 €
EPRD 2026	Total des charges	4 318 752.46 €		Total des produits	3 995 941.90 €
Total Charges avec DM 1		**4 345 406.70 €**	**Total Produits avec DM1**		**4 022 655.41 €**
Résultats comptable prévisionnel déficitaire					**322 751.29 €**
Total équilibré du compte de résultat prévisionnel		**4 345 406.70 €**			**4 345 406.70 €**

La Capacité d'autofinancement prévisionnelle pour 2026 s'établit comme suit :

Résultat comptable prévisionnel excédentaire		Résultat comptable prévisionnel déficitaire	322 751.29 €
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		Produits des cessions d'éléments d'actif	
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	85 724.10 €	**Quote-part des subventions et fonds associatifs virée aux résultats**	12 247.15 €
		Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	**249 274.34 €**

Pour rappel, les dépenses et recettes d'investissement inscrites sur le tableau prévisionnel pour l'exercice 2026 s'établissent comme suit :

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-262200538-20260929-DEL2026_09_07-DE

Plan de financement prévisionnel			
Insuffisance d'autofinancement prévisionnelle	**249 274.34 €**	Capacité d'autofinancement	
Emplois		**Ressources**	
Titre 1 Remboursement des dettes financières	35 000 €	**Titre 1 Augmentation des capitaux propres**	9 238 €
Titre 2 Acquisition de l'élément actif	140 000 €	**Titre 2 Augmentation des dettes financières**	25 000 €
Titre 3 Autres emplois		**Titre 3 : Autres ressources**	
Total des emplois	**424 274.34 €**	**Total des ressources**	**34 238 €**
Apport au fonds de roulement		**Prélèvement sur fonds de roulement**	**390 036.34 €**
Total équilibré du tableau de financement	**424 274.34 €**	**Total Ressources**	**424 274.34 €**

Le Conseil d'administration du CCAS après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'EPRD modificatif n°2 pour le budget annexe EHPAD.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

La Vice-présidente,
Peggy CORBEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ GUINGAMP ★